

grand et le petit complexus ; — un dernier plan musculaire profond, formé en bas par les faisceaux les plus élevés du muscle transverse épineux, en haut par les deux muscles droits et les deux obliques postérieurs ; — le squelette formé par la colonne cervicale.

La peau de la nuque, très épaisse, adhère intimement à la couche grasseuse ainsi qu'au plan aponévrotique sous-jacent. Elle présente, sous ce rapport, les caractères que nous avons assignés à la peau du cuir chevelu, c'est-à-dire que les trois couches semblent n'en faire qu'une seule ; mais elle en diffère essentiellement en ce que, loin de glisser facilement sur les parties profondes à l'aide d'une couche lamelleuse très lâche, elle est si intimement unie à la gaine du trapèze qu'on ne l'en isole qu'avec peine. Très prononcée en haut, cette disposition diminue de plus en plus en approchant de la partie inférieure.

Recouverte en haut par les cheveux, la peau de la nuque renferme une quantité considérable de glandes sébacées, qui sont fréquemment le point de départ d'abcès furonculoux. La nuque est le siège de prédilection de l'anthrax : celui-ci ne s'arrête souvent, quoi qu'on fasse, qu'après avoir envahi successivement tous les points de la région ; c'est pourquoi j'ai pris comme règle de conduite de ne jamais faire les grandes incisions classiques au début de l'anthrax. L'incision débride les tissus, soulage momentanément les malades, mais n'arrête pas la marche de la maladie.

On rencontre dans la couche grasseuse sous-cutanée les branches terminales du grand nerf sous-occipital, et l'on a attribué à la lésion de ce nerf les cas de tétanos produits par un séton. La région de la nuque est, en effet, le lieu d'élection pour l'application de cet exutoire, jadis si employé et si profondément oublié de nos jours. La pratique du séton était basée sur une prétendue sympathie entre la nuque et l'appareil de la vision, en sorte que tous les malheureux amaurotiques étaient indistinctement condamnés à ce supplice. Grâce à l'ophthalmoscope, il nous est permis aujourd'hui de voir clair dans la grande classe des amauroses et de distinguer les cas rares où le séton est indiqué.

L'aponévrose cervicale, renflée sur la ligne médiane, s'attache solidement à la protubérance occipitale externe et au sommet des dernières apophyses épineuses cervicales ; elle constitue le ligament cervical postérieur, rudimentaire chez l'homme, très développé chez les quadrupèdes.

Les muscles de la nuque, enveloppés dans des gaines spéciales, ont pour fonction principale de maintenir la tête étendue sur la colonne vertébrale. Longet démontra, en 1845, que la section de ces muscles déterminait des troubles graves dans la station et la locomotion des animaux, troubles que Magendie avait attribués à la soustraction du liquide céphalo-rachidien. D'après Longet, ils étaient le résultat de la distension de la moelle allongée par la chute de la tête en bas et en avant.

En serait-il de même chez l'homme ? La tête de l'homme est disposée de façon à se maintenir en équilibre sur la colonne vertébrale sans le secours des muscles de la nuque, et les articulations de la tête avec le cou sont suffisantes pour produire ce résultat. J'en trouve la confirmation dans le fait suivant : un cordonnier s'était littéralement coupé en travers, avec son tranchet, tous les muscles de la nuque jusqu'au trou occipital. En inclinant la tête en avant, on